ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C N
3-95

Lobservation que Monsieur Chastanet envoye
à Lacademie expose une plaie considerable a La
partie mayeure du sternum et est considerée par
Lobservateur come suitte dun depot par congestion
il en tire la consequence par la carie du sternum
et par celle des rebords de la quatrieme et de la
Cinquieme des vrayes costes, cette maladie avoit
resiste longtemps aux traitements que luy avoient
faits ceux qui Lavoient pansé auparavant mr Chastanet
mais elle auroit ~~pansé les [illegible]~~ guerie si lon
avoit eu le soin de decouvrir la maladie du sternum
et que lon neut pas pansé cet ulcere come ceux
qui ont coutume de guerir aisement Lorsquil ne
se trouve point de complication dans le traitement;
mr Chastanet sest comporté en maitre, il a reconnu
La maladie et de concert avec les consultants, loperation
quil à faitte, ayant mise a decouvert la carie du
sternum et celles des costes, La guerison a eté soumise
aux pansements methodiques quil a fait, les

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

commissaires soussignes que Lacademie luy a nommés accordent a la conduitte les eloges quelle meritte, mais ils ne remarquent rien dassés particulier pour que Lacademie puisse en faire usage

Rasset 2e.

R. de Bertrand